

PROCEDURE D'INSCRIPTION DES ELÈVES INFIRMIERS A L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ELÈVES INFIRMIERS DE PREMIERE ANNEE

Les élèves infirmiers doivent :

ETAPE 1 :

Préalablement à l'inscription s'acquitter de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 91 €. Pour cela, vous devez vous connecter sur le site
« <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> » dès maintenant.

Vous obtiendrez une attestation indispensable pour finaliser votre inscription à l'université (quittance de paiement).

Le numéro national d'étudiant (INE) est également indispensable pour l'inscription (ce numéro est présent sur le relevé de notes du Baccalauréat).

Sans ce numéro le dossier ne pourra être traité.

Si vous ne disposez pas de numéro INE, le site de la CVEC vous en octroiera un qui sera différent de celui de l'Université. Merci de le signaler à la scolarité.

Modalités d'inscription : **au plus tard le 15 septembre 2019**

ETAPE 2 :

- S'inscrire sur E-candidat : <http://admission.univ-fcomte.fr/admission-ufr-sante.php>
- Attendre la validation de votre dossier
- Puis s'inscrire sur le site de l'Université : <http://admission.univ-fcomte.fr/>
- Remplir toutes les rubriques du dossier d'inscription.
- Renseignez l'identifiant d'inscription = identifiant E-candidat

Dans la rubrique « **diplôme principal préparé** », les étudiants doivent indiquer **1^{ère} année** préparation au grade de licence soins infirmiers en précisant la ville de rattachement de l'IFSI.

ETAPE 3 :

Imprimez l'état récapitulatif d'inscription : attention la validation de l'inscription intervient après ! Vérifiez qu'aucun frais d'inscription n'est demandé (puisque les frais d'inscription sont réglés à l'école).

Dans le profil : cochez étudiant infirmier ou vérifiez que le statut est bien « étudiant infirmier ».

ETAPE 4 : pour les Primos Entrants :

Mme SABOT se déplacera dans les IFSI pour récupérer les états récapitulatifs et une photo d'identité aux dates suivantes :

26/08 : matin : **IFSI BESANCON**

28/08 : matin : **IFSI DE LONS LE SAUNIER**

29/08 : matin : **IFSI DOLE**

30/08 : matin : **IFSI DE VESOUL**

30/08 : après - midi : **IFSI DE PONTARLIER**

10/09 : matin : **IFMS BELFORT - MONTBELIARD**

Les cartes seront envoyées avec les certificats de scolarité aux écoles : vous devrez les retirer au secrétariat.

ATTENTION :

Pas d'inscription possible pendant la fermeture estivale de l'université : du 19 juillet au 19 août 2019